JUIN 2026

LE CHARLOIS

MUNICIPALITÉ DE ST-CHARLES-GARNIER

DANS CE NUMÉRO

VOLUME 17, NO6

PAGE 1 À 4
RÉSUMÉ DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL DE SCG : 8 JUIN 2026

PAGE 5
ANNONCES DIVERSES

PAGE 6
ACTIVITÉ À VENIR

PAGE 7
- MOT DE VOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL
- PENSÉ DE L'ÉDITEUR

PAGE 8
INFORMATIONS IMPORTANTES

PAGE 9 & 10
COMMUNIQUÉ

PAGE 11 & 12
JEUX

PAGE 13
CALENDRIER



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE 8 JUIN 2026

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19:00

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 8 JUIN 2026.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 MAI 2026.

CORRESPONDANCES :

- La Première Ministre, Mme Fréchette nous envoie un communiqué nous incitant à acheter Québécois.
- Écoénergie prolonge sa période d'inscription pour la collecte des plastiques d'enrubannage
- Mme Lafrance, ingénieure à la FQM envoie un communiqué indiquant sa venue afin de créer un rapport des dommages causés par le passage excessif des transporteurs de bois.
- Le député M. Blanchette-Joncas nous convie à signer une pétition portant sur l'avenir du transport ferroviaire dans l'Est-du-Québec.
- La régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles met au service des municipalités un nouveau programme de prêt de matériel de collecte (îlot de tri) à utiliser lors de nos événements.
- La S.A.A.Q. nous a envoyé un avis d'inspection mécanique pour le camion Western.
- Le Ministère des Transport et de la Mobilité Durable nous envoie son tableau des investissements dans ses projets routiers 2026-2028.

RAPPORT DU MAIRE :

À la séance du 13 mai, ses points ont été adoptés et/ou discutés :

- Un mémoire a été déposé en rapport à l'urgence de Mont-Joli et une rencontre est à venir avec le CISSS du BSL.
- Les résultats de la consultation publics sur le plan climat seront disponibles en juin.
- Un contrat avec le TAC de la Mitis et la MRC de la Mitis a été signé afin de pouvoir opérer les autobus, propriété de la MRC.
- Un appui au PL3 a été rédigé pour protéger la représentation politique de régions du Québec.

LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER :

Les membres du conseil municipal approuvent et autorisent le paiement de la liste des comptes à payer du 31 mai 2026 totalisant 23 493.29 $.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 31 mai 2025 :

Les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et ils s'en déclarent satisfaits.

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 293-26 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER :

Comme la loi l'exige, après chaque élection générale, la municipalité se doit d'adopter un nouveau règlement édictant le code d'éthique et de déontologie pour les élus.

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE SERVICE DE RÉPARTITION INCENDIE AVEC LE CAUREQ :

Comme la municipalité a la responsabilité de la répartition incendie, celle-ci a signé un contrat avec le CAUREQ pour le mandater de ladite répartition.

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE SERVICE DE PRISE D'APPEL D'URGENCE 9-1-1 AVEC LE CAUREQ :

Comme la municipalité a la responsabilité de la prise d'appel d'urgence 9-1-1, celle-ci a signé un contrat avec le CAUREQ pour le mandater de ladite prise d'appel.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT ET DU PROJET DE RÈGLEMENT PORTANT SUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS EN HIVER # 294-26 :

Un avis de motion est donné par M. Michel-André Lechasseur qu'à une séance ultérieure le règlement portant sur l'entretien des chemins en hiver sera adopté. Le projet de règlement # 294-26 est déposé séance tenante.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT ET DU PROJET DE RÈGLEMENT PORTANT SUR LE TRANSPORT LOURD # 295-26 :

Un avis de motion est donné par M. Joseph Gareau qu'à une séance ultérieure le règlement portant sur le transport lourd sur certaines voies de la municipalité sera adopté. Le projet de règlement # 295-26 est déposé séance tenante.

DÉGRADATION GÉNÉRALE DE LA ROUTE 298 ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER ET LE PONT DE LA MISTIGOUGÈCHE :

CONSIDÉRANT QUE la route 298 est empruntée par plusieurs utilisateurs, dont l'industrie des transporteurs de bois;

CONSIDÉRANT QUE la surutilisation de la route au cours des deux dernières années par cette même industrie a causé des dommages majeurs à la chaussée;

CONSIDÉRANT QUE la dernière année lors de la fermeture du pont pour sa réfection, l'entrepreneur a également utilisé de la machinerie lourde qui a contribué à la dégradation de l'accotement de ladite chaussée;

CONSIDÉRANT QUE la chaussée est devenue dangereuse et impraticable par endroit;

CONSIDÉRANT QUE la responsabilité de l'entretien des routes numérotées au Québec incombe au MTMD;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Bruno Roy et appuyé par M. Gervais Parent;

QUE la municipalité demande au MTMD de venir constater l'état des lieux dans les plus brefs délais;

QUE des travaux correctifs soit effectués afin de rendre la route sécuritaire et praticable

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACCEPTATION DE SOUMISSION DU GROUPE VOYER INC POUR LE REMPLACEMENT DE SURPRESSEURS ET LE RECONDITIONNEMENT D'UNE POMPE AU BÂTIMENT DES EAUX USÉES :

CONSIDÉRANT QUE la vie utile des surpresseurs est arrivée à sa fin et que l'une des pompes doit être reconditionnée;

CONSIDÉRANT QUE le groupe Voyer est spécialisé dans ce domaine et qu'il nous ont envoyé une soumission en bonne et due forme;

La municipalité a accepté la soumission au montant de 33 773.27 $ et que la facture sera payée avec le programme TECQ (priorité 1: eaux usées et aqueduc).

ACCEPTATION DE SOUMISSION DU SERVICE DE GÉNIE DE LA FQM POUR LA CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE DÉPHOSPHATATION :

CONSIDÉRANT QUE les nouvelles normes gouvernementales obligent les municipalités à faire leurs parts dans le combat contre la propagation des algues nuisible dans nos cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE pour se faire, le gouvernement exige la construction d'une unité de captation du phosphore;

La municipalité a accepté la soumission au montant de 85 000$ $ et que la facture sera payée avec le programme TECQ (priorité 1: eaux usées et aqueduc).

APPUI À LA PHASE DEUX DE L'ARÉNA DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI :

CONSIDÉRANT QUE l'intérêt pour l'aréna de Saint-Gabriel-de-Rimouski est indéniable;

CONSIDÉRANT QUE pour être en mesure de rencontrer pleinement les demandes grandissantes et les nécessitées structurelles de telles demandes (vestiaires et réfrigération des lieux), la municipalité se doit de faire des travaux;

CONSIDÉRANT QUE pour effectuer un tel projet, la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski doit déposer une demande d'aide financière au Ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre-Olivier Lecours et appuyé par M. Michel-André Lechasseur;

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier appuie un tel projet;

PÉTITION POUR LE RETOUR D'UN SERVICE FERROVIAIRE DANS LE BAS-SAINT-LAURENT :
La municipalité reconnait l'importance de maintenir et d'améliorer les infrastructures et appui la pétition citoyenne e-7344 visant à l'amélioration du service ferroviaire.

REDÉCOUPAGE DE LA CARTE ÉLECTORALE :

CONSIDÉRANT QUE le regroupement de comtés prive les régions moins peuplées de leurs élus au profit des grandes villes.

CONSIDÉRANT QUE l'agrandissement démesuré des circonscriptions oblige un seul député à couvrir un territoire gigantesque.

CONSIDÉRANT QUE cette proposition scinde les électeurs de notre MRC en deux (l'ouest de la Mitis voterait avec Rimouski);

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi 3 a été déposé à l'unanimité des députés (transpartisan) et propose le maintien des circonscriptions actuelles et de passer de 125 à 127 circonscriptions;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Gervais Parent et appuyé par M. Pierre-Olivier Lecours

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier appuie le projet de loi 3 tel que présenté par l'Assemblée nationale.

ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) # 292-26 :
Pour permettre à certain projet, surtout commercial de voir le jour, et ce malgré une dérogation, le règlement permet de poursuivre le projet directement sans passer par aucun processus dérogatoire ou règlementaire pourvu qu'il respecte se schéma de la MRC.

ADOPTION RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS # 291-26 :
Ce règlement assure à la municipalité d'empêcher la démolition de bâtiments patrimoniaux et donne également un appui aux inspecteurs en urbanisme en ce qui a trait à l'entretien des bâtiments en lui donnant les outils nécessaires pour agir et obliger un propriétaire à entretenir son bâtiment.



ANNONCES DIVERSES

SI VOUS AVEZ DES CHOSES À ANNONCER OU À VENDRE... N'HÉSITEZ PAS À NOUS EN FAIRE PART ET IL NOUS FERA PLAISIR DE LE PARTAGER DANS CE JOURNAL.

DEMANDEZ ROBERT AU 418-775-4205, POSTE 2025

La municipalité a à vendre du bois en 8 pieds pour le chauffage.

Toutes personnes intéressées doivent nous faire parvenir une offre en y incluant votre nom, numéro de téléphone ainsi que le prix offert pour l'achat de ce bois.

Vous devrez par vos propres moyens transporter le bois et si vous le coupez sur place vous devrez ramasser les débris occasionnés par la coupe.

La date limite pour nous faire parvenir PAR LA POSTE votre offre est le vendredi 26 juin, l'ouverture des enveloppes se fera le lundi 29 juin à 11h.

Vous aurez jusqu'au 30 septembre pour récupérer le bois et nettoyer les débri !







LA FABRIQUE DE SAINT-CHARLES-GARNIER AINSI QUE LES CHEVALIERS DE COLOMB VOUS REMERCIE DE VOTRE ÉNORME GÉNÉROSITÉ LORS DU BRUNCH QUI A EU LIEU CE MOIS-CI.

DES PROFITS NET DE 4 534$ ONT PU ÊTRE AINSI RAMASSÉ.







ACTIVITÉ À VENIR

Fête nationale du Québec

VENEZ CÉLÉBRER LA

Saint-Jean-Baptiste



MERCREDI 24 JUIN

À L'ÉGLISE DE SAINT-CHARLES

14H : JEUX GONFLABLES
15H-17H : MAQUILLAGE POUR ENFANT
18H45 : MOT DU MAIRE
17H : SOUPER PIZZA (5$/POINTE)
19H : FEU DE JOIE
19H-22H : CHANSONNIER JACOB DELAROSBIL

SERVICE DE BAR SUR PLACE

UNE BIÈRE PAR ADULTE OFFERTE GRATUITEMENT LORS DU DISCOURS DU MAIRE

MOT DE VOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

LES FESTIVITÉS ESTIVALES SONT COMMENCÉES, AMUSEZ-VOUS, PROFITEZ DU BEAU TEMPS, MAIS N'OUBLIEZ PAS DE VOUS PROTÉGER... (HYDRATATION ET CRÈME SOLAIRE).
PASSEZ UN BEL ÉTÉ.

FÉLICITATION 😊 !!! LE RAMASSAGE DES GROS REBUS C'EST TRÈS BIEN PASSÉ ET IL N'Y AVAIT PRATIQUEMENT PAS DE DÉCHETS NON COLLECTABLE, VOUS ÊTES DES CHAMPIONS.

LES JARDINS COMMUNAUTAIRES

COMME LES ANCIENNES PLATEBANDES SONT DÉSUÈTES ET BRISÉES, J'AI BESOIN D'AVOIR PAR ÉCRIT LES PERSONNES VRAIMENT INTÉRESSÉES À FAIRE UN JARDIN POUR SAVOIR SI ÇA VAUT LA PEINE QUE LA MUNICIPALITÉ INVESTISSE DANS L'ACHAT DE NOUVEAU BAC SURÉLEVÉ

PENSÉE DE L'ÉDITEUR

ENFIN
l'été est arrivé, on a encore passé au travers un autre hiver.







INFORMATIONS IMPORTANTES

LE TAC de La Mitis RECRUTE

Coordo. à l'exploitation

- DEC en informatique/logistique
- Poste de style « bras droit »
- 37,5 heures/sem.
- Entre 29,22$ et 33,92$/heure





POSTULE D'ICI LE 29 JUIN 2026

direction@tacmitis.org



Prêt de matériel pour les événements

GRATUIT

- **Îlot de tri et affiches**
  Recto verso, séparable et démontable (3 morceaux)



- **4 Bacs roulants de :**
  - Compost
  - Récupération
  - Consigne
  - Déchet

- **Liner pour bacs roulants (sac)**
  - Compost
  - Récupération
  - Consigne
  - Déchet



LA BRIGADE VERTE EST PASSÉE !

En prime, demander la Brigade verte pour sensibiliser vos festivaliers

Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis
1 800 631-2924 info@ecoregie.ca www.ecoregie.ca

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR LA COLLECTE DES PLASTIQUES D'ENRUBANNAGE

Mont-Joli, le 1er juin 2026. La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) des MRC de La Matapédia et de La Mitis souhaite informer les producteurs agricoles que la période d'inscription pour la mise en place en 2027 d'un service de collecte porte-à-porte des plastiques d'enrubannage blancs sera **prolongée jusqu'au 14 juin 2026**.

En date du 31 mai 2026, environ 70 agriculteurs se sont inscrits à la collecte. Bien que ce nombre semble suffisant pour la mise en place d'une collecte à un coût adéquat, la période d'inscription est tout de même prolongée afin de permettre aux agriculteurs qui le désirent d'avoir une dernière chance de s'inscrire.

- Pour s'inscrire : https://urls.fr/Wwn-R2
- Pour information :
  - Téléphone : 1-800-631-2924
  - Courriel : info@ecoregie.ca
  - Site Web : www.ecoregie.ca

Rappel des modalités de la collecte

Le service proposé repose sur une collecte simple et adaptée aux réalités agricoles :

- Collecte **une fois par mois**, directement à la ferme
- Service offert **par conteneur**, collecte en vrac
- Coût estimé entre **600 $ et 800 $ par conteneur par année**
- Possibilité de :
  - Participer à un **achat regroupé de conteneurs** (estimation de 2500 à 3500 $ par conteneur)
  - Utiliser un **conteneur déjà présent à la ferme**
  - **Louer un conteneur** selon les besoins

De plus, selon les informations disponibles, les coûts de collecte et l'acquisition du conteneur par achat regroupé municipal sont **admissibles au crédit de taxes du MAPAQ**, ce qui permet de réduire l'impact financier pour les entreprises agricoles participantes.

Un enjeu important pour la région

Chaque année, les fermes du Bas-Saint-Laurent génèrent près de 1 000 tonnes de plastique d'enrubannage blancs. La mise en place d'un service de collecte à la ferme représente une solution concrète pour améliorer la gestion de ces matières et réduire les déplacements vers les points de dépôt.

À PROPOS DE LA RITMR :
La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) de La Matapédia et La Mitis est responsable de la gestion des matières résiduelles sur le territoire des deux MRC. Elle s'engage à offrir des services de qualité et à promouvoir des pratiques durables et la réduction de déchets à la source.

- 30 -

Source : **Vincent Dufour**, directeur général et secrétaire-trésorier
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Courriel : v.dufour@ecoregie.ca
Téléphone : 1-800-631-2924, poste 1138

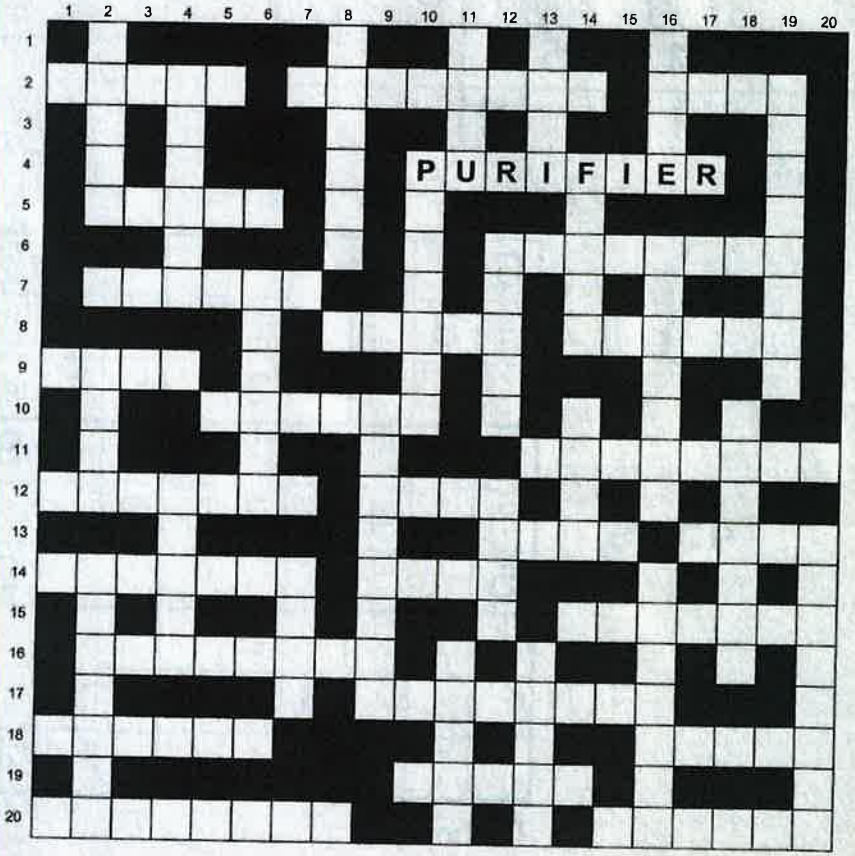
✲ 4✲
ACHE
ALEP
CAME
CLOS
CORÉ
FLOU
GAGA
IMAN
ODER
PIEU
QUOI
SIAM
TISI

✲ 5✲
ATHOS
CLÉON
FOLIE
FRANC
GIONO
GOUGE
INDRI
LAIRD
POUAH
PUÎNÉ
SLANG

✲ 6✲
BARDER
BERGER
BOURBE
EUMÈNE
GONADE
LIPOME
OXYURE
PAELLA

✲ 7✲
ACIDAGE
BAVOLET
DROGUER
FAMILLE
LOMBRIC
ORTOLAN
PORTUNE
STÉRILE

✲ 8✲
ALLYLÈNE
BLANCBEC
CLAQUOIR
IRONISTE
MANGUIER
NEBRASKA
NODULEUX
PANICAUT
PURIFIER
SOUPESER



44

			1			3		
	8			4		9	1	
3		5	8					
1		2	5			7		
8								6
		3			4	8		1
					7	6		4
	9	4		5			7	
		1			2			

Difficile

45

6							5	
	8				4			
				3			1	
9								8
		4		7		3		
5								2
	1			2				
			5				9	
	7							4

Diabolique

Mot de 14 lettres • Religion

A
AIGLON
AIR
ARROSAGE
ATTOUCHER

B
BALAI
BIFFER
BOURRER
BRU

C
CHANTER
COLOCATION
CONDAMNÉ

D
DÉSOSSÉ

E
EAU
ÉCORCE
ÉMOI
ÉPUISÉ

F
FAX
FÉVRIER
FORAGE

G
GALE
GIN
GRAIN
GUÈRE
GUI

H
HABIT
HOULE

I
ILLÉGAL
ITEM

J
JOB
JOUTE
JURIDIQUE
JUS

K
KLAXON

L
LIGOTER
LIME

M
MAIN
MAMIE
MÉCHANT
MÉPRISER
MOYEN
MURET

N
NACRÉ
NEVEU
NOBLE

O
OBÈSE
OBJECTER
OCRE
ODORAT
ONCE
OPÉRA
OPÉRATION
OVAIRE

P
PERGOLA
PUR

Q
QUEUTER

R
RAPHIA
RENNE
REPU
RIMMEL
ROC
RUE
RUSE

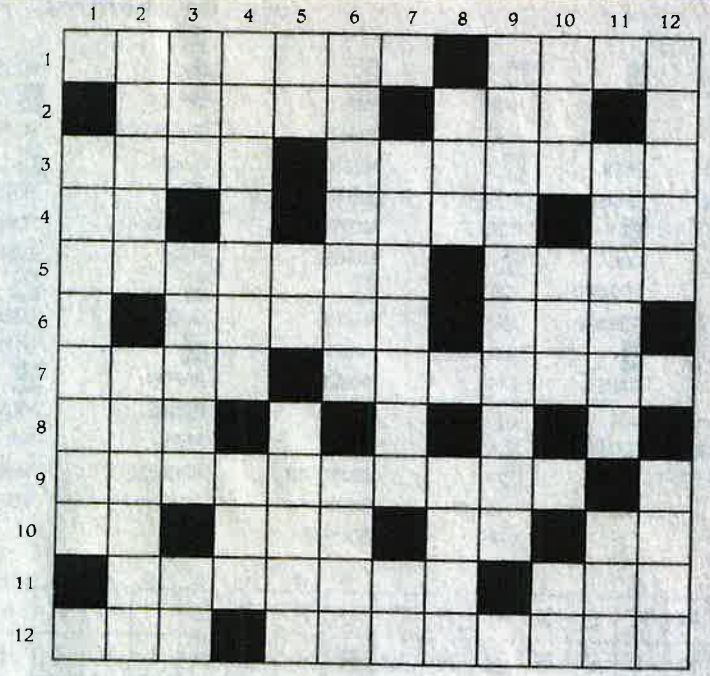
S
SEPT

T
TIÉDIR
TOPO
TWIST

U
USER
UTÉRUS

V
VIL
VIN
VRAC
VUE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	D	M	R	E	X	A	F	E	U	R	T	E	F	O	R	A	G	E
2	N	A	I	C	E	N	N	E	R	I	S	N	I	V	I	R	A	L
3	O	I	D	R	E	F	F	I	B	E	T	M	U	A	M	U	L	B
4	I	N	E	C	A	R	V	A	B	U	A	E	E	I	M	S	E	O
5	T	W	I	S	T	L	H	O	U	L	E	P	M	R	E	E	K	N
6	A	T	T	O	U	C	H	E	R	T	T	R	I	E	L	R	L	O
7	C	B	R	U	T	O	R	I	A	A	E	I	L	L	E	G	A	L
8	O	O	E	R	E	N	M	B	P	R	R	S	N	I	G	R	X	G
9	L	J	T	E	R	D	A	O	H	O	U	E	E	R	E	E	O	I
10	O	U	U	I	U	A	M	U	I	D	M	R	A	P	L	S	N	A
11	C	R	O	R	S	M	I	R	A	O	E	I	O	I	T	S	L	R
12	H	I	J	V	I	N	E	R	Y	R	N	E	V	E	U	O	I	R
13	A	D	U	E	O	E	R	E	T	O	G	I	L	C	G	S	E	O
14	N	I	S	F	M	C	N	R	I	A	L	A	B	R	U	E	S	S
15	T	Q	T	A	E	R	C	A	N	O	C	R	E	L	I	D	I	A
16	E	U	O	I	N	O	I	T	A	R	E	P	O	E	R	E	U	G
17	R	E	P	U	E	C	N	O	B	J	E	C	T	E	R	U	P	E
18	S	E	O	Q	U	E	U	T	E	R	R	T	N	A	H	C	E	M



HORIZONTALEMENT

1. Attouchement. ~ Le ciel, l'air.
2. Faire naufrage. ~ Agent secret de Louis XV, né à Tonnerre (1728-1810).
3. Coiffure militaire d'origine française. ~ Amadouer.
4. Conjugaison. ~ Pourcentage. ~ Adverbe de négation.
5. Renfermer. ~ Il y en a une sur chaque monnaie.
6. Composition dramatique sans dialogue parlé. ~ Cloison mobile.
7. Monnaie. ~ Publier sous la forme d'un édit.
8. Capucin.
9. Établissement commercial ou financier dépendant d'un autre.
10. En les. ~ Caprice. ~ Signe de musique. ~ Exclamation.
11. Gras. ~ Bruit.
12. Double coup de baguette sur un tambour. ~ Sert à teindre.

VERTICALEMENT

1. Fête.
2. Personne qui a subi une opération. ~ Qui annonce un rapport de cause à effet.
3. Nouvelle politique économique, plus libérale, établie provisoirement en Russie de 1921 à 1928. ~ Onomatopée. ~ Coups de baguettes (série de).
4. Muscle ayant trois faisceaux à une de leurs extrémités. ~ Centigrade.
5. Bradype. ~ Article. ~ Fosse à purin.
6. Orifice d'un fourneau de verrerie. ~ Attachée au mors du cheval.
7. Éden. ~ Marque la duplication.
8. Boisson. ~ Marque le but.
9. Fruit du cola (trois mots).
10. Pronom indéfini. ~ Ses habitants sont les Aptois. ~ Plutonium.
11. Catégorique. ~ Arme meurtrière.
12. Petit sillon parallèle. ~ Aime la laine.

CALENDRIER JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
		BUREAU FERMÉ POUR VACANCES DU DG DU VENDREDI 17 AU DIMANCHE 26 JUILLET INCLUSIVEMENT	1 FÊTE DU CANADA	2	3	4
5	6 JOURNÉE INTERNATIONALE DU BAISER	7 JOURNÉE MONDIALE DU CHOCOLAT	8	9	10	11 MESSE 19H00
12	13 CONSEIL 19H00	14	15	16	17	18
19 DÉBUT DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION	20	21	22	23	24	25 MESSE 19H00
26	27	28	29	30 JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'AMITIÉ	31	FERMÉ EN RELACHE

NUMÉROS IMPORTANTS

MRC : 418-775-8445
-Renaud Bisson-Dion
(agent de développement - jeudi AM)
-Philippe Davignon
(inspecteur sur rendez-vous - lundi AM) #2026

SERVICE D'URGENCE : 911

SURETÉ DU QUÉBEC : 418-310-4141

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 418-775-8801

INFO-SANTÉ : 811

CLSC : 798-8818

POSTE CANADA : 798-4155

MUNICIPALITÉ : 418-775-4205
-Administration #2025

LA FABRIQUE :
-Martine Charette 418-798-4549 (bureau)
798-4166 (résidence)

CLUB DE L'ÂGE D'OR :
-Lauréanne Huet 418-798-4228

AFEAS :
-Micheline Gagnon 418-798-4409

CAISSE POPULAIRE : 418-723-6798
-Lynda Béland #7322314

RESPONSABLE DU CHARLOIS
-Kathy Heppell 418-318-0110

POUBELLE
PLEINE LUNE
RECYCLAGE
LOISIR
COMPOSTE
CONSEIL - 19H
AFEAS
MESSE - 19H
BIBLIOTHÈQUE 19H À 19H30
CLUB DES 50 ANS ET PLUS

RESPONSABLES DU CHARLOIS

Robert Lyman
(418) 775-4205 #2025
stcharles@mitis.qc.ca
www.municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca